



**MUNICIPALITÉ
D'URSINS**

Levée restriction d'eau

Levée de la restriction d'utilisation de l'eau potable

La Municipalité informe que la restriction d'utilisation de l'eau potable, mise en place en raison de la sécheresse, est levée avec effet immédiat.

Toutefois, la situation hydrologique reste tendue. La sécheresse se poursuit et les nappes phréatiques ainsi que les sources de la région n'ont pas encore retrouvé un niveau normal.

Dans ces conditions, nous vous invitons à continuer d'utiliser l'eau avec précaution et responsabilité. Nous vous recommandons notamment de privilégier les utilisations essentielles de l'eau potable

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et sa compréhension durant cette période.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter l'administration communale.

Ursins, le 7 septembre 2026